

[Enquête du ministère de la Culture sur l'accessibilité des livres numériques](#) [1]

La présente enquête s'adresse à l'ensemble des maisons d'édition présentant un catalogue de livres numériques, qu'elles soient indépendantes ou qu'elles appartiennent à un groupe. L'étude vise à préciser le périmètre de livres et d'acteurs concernés par l'application de la directive européenne (UE) 2019/882 du 17 avril 2019 relative aux exigences en matière d'accessibilité applicables aux produits et services, et à réaliser un état des lieux de la production des livres numériques aujourd'hui et des pratiques des acteurs du secteur en la matière (éditeurs et leurs sous-traitants).

Une seule et unique réponse en ligne est attendue par maison d'édition avant le 23 février 2022.

[Répondre à l'enquête \(Form dragnsurvey\)](#) [2]

Liens

[1] <https://www.inshea.fr/fr/content/enqu%C3%AAtre-du-minist%C3%A8re-de-la-culture-sur-laccessibilit%C3%A9-des-livres-num%C3%A9riques>

[2] <http://form.dragnsurvey.com/survey/r/8baeec60>